

OUVRAGES D'ART

Un nouveau pont dans la vallée du Lot **p. 9**

CULTURE

Lisez et votez pour votre livre préféré **p. 14**

PORTRAIT

L'illustratrice heureuse d'être Lotoise **p. 15**







FINANCES

Page 5 Un budget de 288,4 millions d'euros

Page 6 L'interview du président du Département

Page 7 Un nouveau pont à Castelfranc

Page 8 Zoom sur les investissements

Page 9 Logement, la nouvelle donne

PATRIMOINE

Page 10 Les Archives départementales et la Seconde Guerre mondiale

ACTUALITÉS

Page 11 Le Lot en bref

GROUPES POLITIQUES

Page 12 L'expression des élus

CULTURE

Page 13 L'artothèque départementale, encore plus proche de vous

Page 14 Le premier prix littéraire de la médiathèque numérique du Lot

PORTRAIT

Page 15 Heureuse d'être Lotoise : l'illustratrice Marie Thoisy

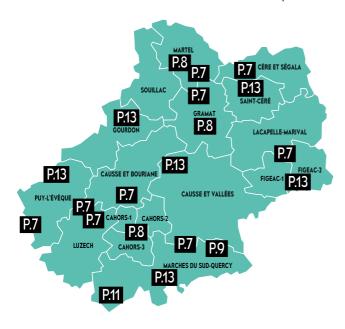


Photo de Une : Au collège de Castelnau-Montratier.



Retrouvez Contact Lotois en version audio, grâce à l'association des Donneurs de voix, sur lot.fr/le-magazine-contact-lotois

Votre bimestriel *Contact lotois* est diffusé par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 53 40 00

GONTAGT LOTOIS est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement • Directeur de la publication : Serge Rigal, président du Département du Lot • Réalisation du magazine : service Communication • Rédaction : Aurélie Beauvois, Lucile Noutary et Jérôme Poupon • Photographies : Jean-Baptiste Dos Ramos • Coordination : Vanessa Caglieri • Création : Scoop communication • Relecture : Agnès Mauboussin • Mise en page : Didier Dubray • Impression : Fabrègue • Distribution : La Poste • Tirage : 99 000 exemplaires • Contact lotois : Av. de l'Europe-Regourd, BP 291, 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27 - Courriel : contact.lotois@lot.fr • Internet : www.lot.fr • Dépôt légal : février 2024 • ISSN : 1147 - 9000 • Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % Pefc



Bâtisseur de liens

aire ensemble. Au service de tous. En 2024, le Département du Lot sera plus que jamais un bâtisseur de liens.

Bâtisseur de liens entre les hommes et les femmes. Pour les deux tiers de notre budget, soit près de 185 millions d'euros, nous nous engageons pour un Lot solidaire qui protège! Ce Lot solidaire, il a de nombreuses facettes: protection maternelle et infantile qui assure un service public de pédiatrie gratuit dans tout le département, nouveau système de bourses départementales pour les familles de 1 300 collégiens, une action forte en faveur de l'insertion qui permet à 30 % des bénéficiaires du RSA de sortir du dispositif chaque année, soutien et financement pour nos 1 000 pompiers, appui renforcé à la construction de logements sociaux en milieu rural, enfin un financement inédit d'un service du bien vieillir à domicile.

Bâtisseur de liens entre les territoires également. Infrastructures routières, création de voies vertes, finalisation du chantier du déploiement de la fibre optique avec 111 000 bâtiments éligibles aujourd'hui, le Département répond présent. En 2024, et c'est inédit en France, nous allons aussi gérer le domaine public fluvial et les ports fluvestres de la rivière Lot! Bâtisseur d'un lien renouvelé avec notre environ-

Bâtisseur d'un lien renouvelé avec notre environnement enfin. Gestion de l'eau, actions en faveur des espaces naturels, développement des circuits courts et de l'agriculture bio, poursuite de Lot Solaire, écoconditionnalité de nos aides en faveur des projets des communes, investissements forts sur nos propres bâtiments pour sortir des énergies fossiles, le Département poursuit son cap vers un Lot toujours plus durable.

Oui en 2024, nous bâtissons un Lot des communs, un Lot en commun! ».

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU LOT

SERGE RIGAL

©®NTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024

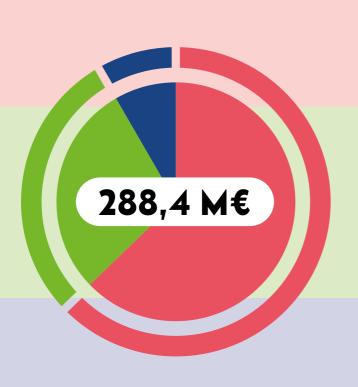


UN BUDGET POUR L'AVENIR

Au service du Lot et de ses habitants, le budget 2024 du Département sera de 288,4 M€.

Voté à l'unanimité par les conseillers départementaux le 6 février dernier, le budget de la collectivité est une traduction du projet de mandat de l'assemblée départementale et de ses 30 engagements pour un Lot solidaire, durable et attractif.

57,9 M€ **D'INVESTISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE**





184,8 M€



86,1 M€



17,5 M€

BUDGET **FINANCES**

ZÉRO LEVIER FISCAL

La majeure partie des dépenses de la collectivité est soumise à l'évolution de l'inflation alors que ses ressources émanant de l'État ne sont pas revalorisées. Par ailleurs, le Département ne dispose plus de levier fiscal (depuis 2021) pour compenser ce manque de ressources.

+ D'INFOS : lot.fr

+de 50 % **DU BUDGET CONSACRÉS AUX DÉPENSES SOCIALES**















51,1 M €

Personnes âgées

40,5 M€

Insertion et action sociale 39,5 M€

Personnes handicapées



35,8 M€

Enfance. famille. santé

8,9 M€

Sécurité et secours aux personnes

4,6 M€

Logement

4,4 M€

Solidarités territoriales













47,1 M €

Infrastructures de mobilité

6.4 M€ Éducation

Tourisme

5,7 M€

Environnement Agriculture et Laboratoire

0.9 M€

Sport









8,7 M€

Patrimoine et Archives 5,7 M€

Culture et Lecture publique

1,7 M €

Numérique

Attractivité



BUDGET PRIORITÉS 2024

« Un budget pour rendre le présent meilleur!»

NTERVIEW SERGE RIGAL PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Comment résumer le budget 2024?

« C'est un budget équilibré à 288,4 millions d'euros, qui continue de nous désendetter pour la 10° année consécutive et ne renonce en rien à nos ambitions pour mettre en œuvre les 30 engagements du projet de mandat Lot A Venir. Un budget de projets donc, pour rendre le présent meilleur, avec des investissements puissants (presque 58 millions d'euros) qui confirment notre volonté de projeter le Lot vers demain ».

Concrètement, comment se répartissent ces moyens ?

« Au premier rang il y a nos ambitions pour un Lot solidaire. Faire Lot ensemble commence par quelques fondamentaux. Notamment l'école. Pour donner à l'école de la République les moyens de tenir sa promesse d'émancipation, le Département consacrera 24 millions d'euros à l'éducation et 14,4 millions d'euros à la culture et au patrimoine. Quelques exemples : nouvelle demi-pension au collège de Gramat fin février, lancement de la restructuration du collège de Martel avant l'été. A Cahors, l'extension des Archives départementales avance et nous lançons un nouveau projet muséal pour l'écomusée de Cuzals ».

Vous dites souvent que l'action sociale et les solidarités sont l'ADN du Département. Cela se traduit-il dans le budget?

« Tout à fait. Nous sommes de ceux qui tendons la main. Au-delà du versement du RSA, nous agissons pour l'insertion et 1 300 bénéficiaires sortent du RSA chaque année. L'accès au logement n'est pas en reste (4,6 millions d'euros), sans parler des fortes sommes pour l'enfance, la famille et la santé ou encore pour les personnes âgées et personnes handicapées. Bien vieillir ne doit être pas être un privilège mais un droit. Le Lot a développé des actions pionnières pour accompagner nos aînés. Par exemple l'an dernier nous avons sauvé de la fermeture la résidence autonomie de Lauzès qui affiche désormais complet. Mais la réponse ne peut venir uniquement de notre collectivité, si volontaire soit-elle ».

Ce sujet est-il pris à bras le corps par le nouveau Gouvernement ?

« Hélas, le nouveau Premier ministre n'ayant même pas eu un mot pour nos aînés dans son discours de politique générale, j'ai bien peur qu'il passe à la trappe. Il faut en finir avec cette arlésienne qu'est la prise en charge de la dépendance à l'échelle nationale et enfin acter des moyens. Des moyens qui se chiffrent en milliards pour préparer nos sociétés au choc démographiaue aue nous connaissons ».

Education, action sociale, soutien aux personnes âgées. Mais le Département, c'est surtout les routes non ?

« Et nous ne l'oublions pas ! Avec 47,1 millions d'euros, le budget consacré aux mobilités est en hausse d'un demi-million d'euros. D'ici la fin de l'année, nous aurons remis en état le pont de Touzac; nous sommes en train de reconstruire celui du Palsou à Bétaille et nous donnerons un premier coup de pioche à 10 millions d'euros pour reconstruire totalement le pont de Castelfranc d'ici 2027. Au second semestre, nous lancons les travaux d'un nouveau giratoire

à Gourdon et après de trop nombreuses années d'études, les premiers travaux sur la côte du Cluzel vont enfin avoir lieu fin 2024. Et puis grande nouveauté, le Département va désormais gérer le domaine public fluvial et les ports le long du Lot. C'est une première en France qui va nous conduire à investir pour renforcer la navigation et la plaisance, donc le tourisme et l'attractivité du territoire ».

Le défi du Lot, comme tous les territoires, c'est enfin la crise climatique. Le Département peut-il agir ?

« Notre cap, c'est un Lot durable. Gestion des espaces naturels, développement des circuits courts et de l'agriculture bio, transition énergétique, le Département répond présent et nous accélérons. Les aides aux projets des communes seront accordées selon un principe d'écoconditionnalité. Pour les particuliers, nous reconduisons le dispositif Lot Solaire, enfin, nous passerons d'ici fin 2024 de 10 à 15 bâtiments couverts de toitures photovoltaïques puisque nous budgétons la couverture de trois collèges et deux centres d'exploitation routiers ».

Solidarité, rigueur, investissements pour préparer l'avenir, telles sont les orientations de ce budget 2024!»

©ONTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024



PONT DE CASTELFRANC : UN CHANTIER EXCEPTIONNEL

Le pont entre Castelfranc et Anglars-Juillac (RD 45) sera déconstruit à partir de l'automne prochain.
Il laissera place à un nouvel ouvrage d'ici fin 2027.

Durant le chantier, un pont provisoire sera mis en service.

epuis 1931, le pont suspendu entre Castelfranc et Anglars-Juillac (RD 45) fait partie intégrante du paysage de la vallée du Lot. C'est le troisième pont de l'histoire qui enjambe la rivière à cet endroit : le premier, construit en 1850, est tombé; son successeur aussi, emporté par la crue de 1927.

Pour qu'un tel incident ne se reproduise pas, le Département du Lot va déconstruire l'actuel pont à partir de l'automne 2024 et le remplacer, après trois ans de travaux, par un ouvrage en arc.

Les études menées sur le pont actuel ont montré que la structure avait de plus en plus de mal à supporter le poids des ans : câbles en fin de cycle, aciers sensibles au froid, pylônes à renforcer, poutres déjà trop sollicitées et dalle en béton insuffisante... Des travaux pour prolonger la vie de ce vénérable ouvrage quasi centenaire auraient pu être envisagés, mais

le coût aurait avoisiné celui d'un pont neuf, pour quelques dizaines d'années de sursis seulement.

RECONSTRUCTION

Le Département a donc prévu une enveloppe de 10 millions d'euros pour un projet ambitieux : reconstruire le pont en totalité, d'une hauteur équivalente à l'ouvrage actuel pour ne pas dénaturer le paysage, et qui permettra le passage des piétons et des vélos en toute sécurité.

Le temps des travaux, un pont provisoire sera mis en service (une voie unique réservée aux véhicules légers avec une passerelle piétonne) afin de limiter la gêne des quelque 1 000 véhicules qui traversent chaque jour le Lot à cet endroit.

Le dernier pont d'ampleur qui a été reconstruit dans le Lot est celui de Gaillac à Cajarc, il y a tout juste trente ans. C'est dire le caractère exceptionnel du chantier qui s'annonce.

UN PROJET VILLAGES A-VENIR

Le projet du nouveau pont intègre les préconisations du projet Villages A-Venir de Castelfranc, en lien avec la future voie verte et de nouveaux aménagements sur les berges du Lot. La commune de Castelfranc avait été sélectionnée en 2021 par le Département pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin de mener un projet de revitalisation du bourg. Le dispositif, expérimenté également avec Cabrerets, Le Vignon-en-Quercy et Saint-Cirgues, a été pérennisé pour l'année 2024 avec les communes d'Alvignac, Boissières, Cardaillac, Concots, Cornac, Mauroux, Parnac et Saint-Denis-lès-Martel.

CONTACT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024

DÉVIATION DE VAYRAC:

travaux de terrassement cette année

En cette année 2024, le chantier de la déviation de Vayrac entre dans une nouvelle phase avec les travaux de terrassement qui débuteront à partir du mois d'avril, pour une durée de 10 mois. Ces travaux seront complexes du fait de la nature hétérogène des sols. En accord avec le département voisin de la Corrèze, les matériaux excédentaires du chantier seront évacués vers une carrière située à Végennes, à 6 km de là. La proximité de ce site, qui n'est plus en activité et qui sera remblayé, limitera la circulation de camions, ce qui assure un gain financier, un gain environnemental et un gain de sécurité. Après la phase de terrassement, suivront la création d'un ouvrage d'art pour assurer la continuité de la RD 116 (direction Branceilles) puis la réalisation des chaussées. Le Département du Lot investit plus de 10 millions d'euros pour ce projet de déviation longue de 1,8 km. Il s'agit d'améliorer la sécurité dans la traversée de Vayrac en délestant les véhicules en transit, et notamment les poids lourds. Cette déviation permettra également d'améliorer et de sécuriser la liaison entre le bassin Biars-Bretenoux-Saint-Céré et l'autoroute A20.

UN NOUVEAU VISAGE SE DESSINE

pour le collège de Martel

Le collège à Martel est situé sur deux sites, coupés par la route départementale, ce qui ne permet pas de garantir des conditions de sécurité suffisantes pour les élèves : la traversée de la route est nécessaire pour rejoindre le restaurant scolaire. L'acquisition, par le Département, du site de l'ancienne école maternelle va permettre l'amélioration de la sécurité et la mise aux normes en termes d'accessibilité. Le début des travaux devrait avoir lieu à la fin de cette année.

CINO VIRAGES RECTIFIÉS

au sud de Gramat

Depuis la mi-janvier, le Département du Lot a entrepris des travaux afin d'améliorer la sécurité routière sur la RD 807, au sud de Gramat. Une section de 2,4 km très sinueuse et accidentogène est concernée, avec la rectification de cinq virages, l'aménagement de dégagements de visibilité à trois endroits différents et l'écrêtement de trois bosses qui déforment la route. Le Département investit 1,6 million d'euros pour ce chantier qui se situe sur l'un des axes majeurs entre le nord et le sud du Lot.



L'EXTENSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOT se termine



Le Département du Lot investit 9,2 millions d'euros pour quasiment doubler les capacités des Archives départementales situées à Cahors. Une aile de la maison des Œuvres, à proximité de l'actuel bâtiment, est en cours de réhabilitation. Seule l'enveloppe est conservée pour créer, à l'intérieur, cinq niveaux (et un sous-sol). Le projet comporte l'usage d'énergies renouvelables telles que la géothermie et des panneaux photovoltaïques. Le chantier sera terminé au cours de l'année 2024 mais le déménagement ne sera entrepris qu'après une période de stabilisation des conditions de température et d'hygrométrie afin de garantir la pérennité des collections.

GONTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024





Le Département du Lot et Lot Habitat ont conclu un pacte territorial visant à développer l'offre de logement social de façon équitable et durable sur l'ensemble du territoire.

Limogne-en-Quercy est l'une des deux premières communes bénéficiaires de l'opération.

logements indviduels locatifs vont bientôt sortir de terre à Limogne-en-Quercy. A proximité immédiate du bourg et des nombreux services et commerces de la commune, les T2 et T3 vont pouvoir accueillir des jeunes couples, des familles et des personnes âgées autonomes.

Cette opération de création de logement s'inscrit dans un projet plus global mené par la mairie et qui a connu de nombreux rebondissements comme l'explique Jean-Michel Vialette, maire de Limogne: «Le projet a en réalité débuté en 2020 avec le souhait de nos médecins de disposer de locaux plus modernes et spacieux, des travaux refusés par le propriétaire du bâtiment médical. La commune s'est alors mise à la recherche d'un terrain et pour pouvoir l'acquérir, nous devions y intégrer des logements sociaux. Une opportunité pour nous, car il y a une demande importante dans la commune.

Finalement, les travaux ont pu être possibles sur le batiment existant ».

Avec 150 000 euros de subvention, le projet de Limogne intègre le pacte territorial de l'habitat social signé entre le Département et Lot Habitat afin de développer l'offre de logement social de manière durable et équilibrée. Le Département a réservé au total 4 millions d'euros jusqu'à fin 2026. Pour en bénéficier, les projets devront être prioritairement situés hors des pôles urbains (Cahors, Pradines et Figeac), ou être sobres sur le plan foncier (rénovation de bâti) ou être innovants.

Pour son projet, Limogne a aussi pu bénéficier de l'accompagnement du Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot qui lui a apporté une assistance à la maitrise d'ouvrage pendant plus d'un an afin de préparer le projet pour sa phase opérationnelle.



Parole d'élue

CATHERINE MARLAS

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ET DU LOGEMENT

« Le pacte territorial de l'habitat social est un soutien inédit qui répond pleinement à notre engagement pris dans le cadre du projet de mandat Lot A Venir afin de permettre aux Lotois d'accéder à un logement économe et sobre, adapté à tout âge de la vie ».

PATRIMOINE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

SUR LA TRACE DES ARCHIVES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

A l'occasion du 80e anniversaire de la Libération, les Archives départementales du Lot ont mis en place un programme d'animations pour mettre en lumière la recherche historique. Dont un jeu de piste !

a recherche historique, c'est un peu comme un jeu de piste. La découverte d'un document mène à une autre source qui ellemême permet d'ouvrir une nouvelle boîte d'archives. Alors quoi de mieux qu'un réel jeu de piste à travers

les documents de la

Seconde Guerre mondiale conservés aux Archives départementales du Lot pour illustrer le travail des chercheurs? Un atelier ludique et original sera animé par l'équipe des Archives départementales, en présence de la doctorante Sarah Chabert, le mercredi 24 avril prochain, dans le cadre du programme intitulé « Paroles de chercheurs » et proposé à l'occasion du 80e anniversaire de la Libération.

Pour ses deux mémoires universitaires consacrés à la Résistante lotoise et plus particulièrement à son aïeul Jean-Jacques Chapou, la chercheuse a compulsé maints boîtes et registres sur place.

« Au cours du jeu, il va falloir retrouver en équipe les documents sur lesquels j'ai travaillé », explique-t-elle. Une manière inédite de découvrir les richesses des Archives départementales, le travail de recherche et l'histoire du Lot au cours de cette période.



Défilé du 14 juillet 1944 (lieu non identifié) - AD46 73 J 73

CONFÉRENCES AU PROGRAMME

Des conférences sont également programmées par les Archives départementales autour de la recherche sur la Seconde Guerre mondiale : « Femmes et hommes à l'épreuve de la guerre » à partir des travaux de l'universitaire britannique Richard Lesmoir-Gordon (le jeudi 23 mai 2024 - à confirmer) ou l'exécution à Boissières des otages de Gourdon le 30 juin 1944, relaté par Chantale Chabaud (le mardi 25 juin 2024 à Gourdon).

D'autres rendez-vous suivront jusqu'en 2025.

D'INFOS: 05 65 53 49 00 ou archives.lot.fr

©ONTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024



Le Département du Lot expérimente au collège de Castelnau-Montratier un budget participatif. Les élèves ont à leur disposition une enveloppe de 2 000 euros. À eux de choisir le projet qu'ils ont envie de voir aboutir. Des élèves de 5^e pilotent le dispositif avec l'accompagnement des Francas, association d'éducation populaire.

Les élèves ont pu proposer leurs idées ; seul impératif, le projet devait pouvoir bénéficier à tous.

Puis 196 élèves sur 241 ont voté (soit un taux de participation de 81%) pour choisir un projet parmi les quatre sélectionnés. C'est l'aménagement de bancs et de tables dans la cour qui est arrivé en tête du scrutin (34%). Des commissions sont déjà au travail afin de réaliser le projet. Catherine Prunet, vice-présidente du Département en charge de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse, et les conseillers départementaux Catherine Marlas et Dominique Marin ont rencontré les élèves. Tous ont signé une charte de l'engagement, notion primordiale pour des citoyens en devenir.

DES ARCHIVES MISES EN SON

Les Nuits de la lecture, qui se déroulaient au mois de janvier, se poursuivent sur le site archives.lot.fr sous forme de podcasts. La 8° édition de cet événement était consacrée au thème du corps, l'occasion de puiser quelques conseils santé dans des documents privés du XVIII° siècle conservés aux Archives départementales du Lot. Ces textes à écouter sont lus et interprétés par la comédienne Emilie Perrin. Ils sont également retranscrits dans une page du site qui présente le contexte de chaque document. On peut par exemple découvrir la composition exacte du célèbre « élixir de longue vie ». À tester ?

CÔTE DU CLUZEL :

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Département du Lot projette de réaliser des travaux d'aménagement routier de la RD 653 au niveau de la côte du Cluzel (communes de Labastide-Marnhac, Trespoux-Rassiels et Villesèque). Dans ce cadre, une enquête publique unique se déroule jusqu'au 15 mars 2024. Tous les documents utiles sont en ligne sur le site de la préfecture du Lot et sur lot.fr



Fin 2023, début 2024, le spectacle « Friponnes », de la compagnie lotoise Ma Grand-Mère Production, a été présenté à l'hôtel du Département à Cahors, à la maison du Département à Saint-Céré, à la maison d'enfants La Providence à Montcuqen-Quercy-Blanc et à la résidence autonomie de Lauzès. Avec, à chaque fois, quelques dizaines de spectateurs invités par le Département dans le cadre de ses missions de solidarités (enfance, personnes âgées). Juste avant la représentation, les deux artistes proposaient des ateliers de bruitage et de construction de marionnettes en papier kraft.

La compagnie a été lauréate en 2023 d'un appel à projets qui propose aux artistes lotois de créer un spectacle court, autour du texte d'un auteur contemporain, qui puisse être joué en dehors des salles habituelles. Une autre manière de diffuser la culture.

CONTACT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024

GROUPES POLITIQUES

À EUX LA PAROLE

LOI IMMIGRATION : L'HUMAIN ET LA RÉPUBLIQUE D'ABORD !

Fidèles aux principes fondateurs et humanistes de la République, nous nous sommes opposés à la loi immigration adoptée par l'Assemblée nationale avec les voix du Rassemblement national. Parmi de très nombreuses mesures contestables et issues du programme de l'extrême droite, une disposition concernait directement le Département du Lot.

En effet, l'article 19 introduisait le principe de préférence nationale dans l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation gérée et payée par les Départements. Sur le terrain, il s'agissait concrètement de refuser une aide à une personne âgée médicalement dépendante au prétexte qu'elle soit étrangère et qu'elle soit dans l'incapacité de justifier de cinq années de résidence au lieu de deux ans et demi.

La décision du Conseil constitutionnel rend justice à toutes ces personnes âgées. En censurant un tiers de la loi dont l'article 19, l'instance joue pleinement son rôle en défendant la République sans privilège ni préférence. Cette décision confirme aussi notre indignation face à la tentative de transformer une prestation de solidarité en outil de régulation migratoire. Nous étions dans le droit et la légalité depuis le début.

Nous n'oublions pas et n'oublierons jamais que la République a proclamé l'universalité des droits de l'Homme en 1789!

Les élus du groupe

« Socialistes et Citoyens »

Rémi BRANCO, Véronique CHASSAIN, Marie-France COLOMB, Violaine DELPECH-FRAYSSE, Marc GASTAL, Frédéric GINESTE, Nelly GINESTET, Edith LAGARDE, Anne LAPORTERIE, Pascal LEWICKI (coprésident), Dominique MARIN, Catherine MARLAS, André MELLINGER, Caroline MEY-FAU (coprésidente), Christophe PROENÇA, Catherine PRUNET, Serge RIGAL, Amélie VACOSSIN



Les élus du groupe « PS - EELV & Divers gauches »

Véronique ARNAUDET, Dominique BIZAT, Vincent BOUILLAGUET, Claire DELANDE, Jean-Pierre JAMMES, Gaëligue JOS (présidente), Alfred Mathieu TERLIZZI, Francesco TESTA, Régis VILLEPONTOUX

DES PONTS ET UN BARRAGE

Le Département du Lot est bâtisseur de liens sur le territoire. Cela se manifeste notamment au travers de nos ponts. Sur le Lot, la Dordogne et le Célé, ils sont au cœur de nos paysages. Notre collectivité consacre annuellement 2 à 3 millions d'euros pour l'entretien et la surveillance de ces structures et poursuit ses efforts d'investissement. Cet automne marque la fin des travaux de réparation du pont de Touzac, endommagé par un poids lourd, avec un coût supérieur à 3 millions d'euros. Parallèlement, la reconstruction complète du pont de Castelfranc, prévue

jusqu'en 2027, débute avec un budget de 10 millions d'euros, incluant l'installation d'un pont provisoire durant les travaux. Le pont, plus qu'un simple ouvrage d'art conçu pour enjamber des obstacles, est un symbole fort d'union, de passage et de découverte qui invite à "jeter des ponts" pour élargir nos horizons. Construire des ponts, c'est aussi faire barrage, au bruit et à la fureur, aux extrêmes, c'est faire société. Une société rassemblée et apaisée, ne laissant personne au bord du chemin. Les valeurs défendues par notre groupe, par notre collectivité, s'inscrivent naturelle-

ment dans celles de la République et de l'intérêt général : faire prévaloir la Raison, l'Etat de droit et une philosophie universaliste et humaniste qui caractérise l'exception française et est le socle de notre modèle social. C'est le sens de notre combat : aller à l'idéal, mais à partir du réel. Combat de tous les jours, sans cesse recommencé.

Les élus du groupe « Radical et Indépendants »

Guillaume BALDY (président), Jean-Christophe CID, Frédéric DÉCREMPS, Martine HILT, Françoise LAPERGUE, Denis MARRE, Maryse MAURY

GONTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024



travers l'artothèque du Lot, le Département a constitué au fil des années une collection de près de 1 100 œuvres, représentatives de la création artistique depuis les années 1960.

Cette collection est accessible à tous.

En ce début d'année 2024, l'artothèque du Lot se déploie désormais dans plusieurs lieux de prêts supplémentaires pour les rendre encore plus faciles à emprunter, grâce à un partenariat avec les communautés de communes (Cazals-Salviac, Pays de Lalbenque-Limogne, Causse de Labastide-Murat, Grand-Figeac et Quercy Bouriane).

Ce sont donc désormais huit lieux d'emprunt qui vous permettront d'admirer des œuvres d'art chez vous :

 Cité Bessières à Cahors (rue Pierre-Mendès-France), mardis et jeudis sur rendez-vous (05 65 53 43 81)

- Maison du Département à Saint-Céré, 3° mercredi du mois de 10 h à 16 h 30 sur rendez-vous (05 65 53 43 81)
- Astrolabe à Figeac, 1^{er} mercredi du mois de 10 h à 16 h 30 sur rendez-vous (05 65 53 43 81)
- BIG à Gourdon (05 65 41 30 92)
- Bibliothèque à Frayssinet-le-Gélat (05 65 36 61 87)
- Médiathèque à Lalbenque (05 65 24 22 56)
- Médiathèque à Limogne-en-Quercy (05 65 31 78 88)
- Bibliothèque Pajatoutage à **Cœur de Causse** (05 65 53 60 07)

L'artothèque fonctionne sur abonnement (50 euros par an pour les particuliers; 25 euros pour les moins de 27 ans), avec des tarifs adaptés pour les établissements scolaires, collectivités, entreprises... Il est possible d'emprunter trois œuvres tous les trois mois, pour un vrai temps de découverte.

DES CADRES SINGULIERS À LALBENQUE ET SAINT-CÉRÉ

Sous l'impulsion du Département, l'exposition « Des cadres singuliers », présentée jusqu'au 23 mars à la médiathèque intercommunale de Lalbenque, est réalisée par la photographe Hortense Soichet. En résidence à l'EHPAD et à la maison d'accueil spécialisée de Castelnau-Montratier, au foyer de vie du Mas de La Tour à Lalbenque et auprès de Lot Aide à domicile, elle a photographié les habitants dans leurs cadres de vie. Une série de photographies a rejoint l'artothèque du Lot : certaines d'entre elles sont également exposées au théâtre de l'Usine à Saint-Céré, jusqu'au 2 mars.

« Des cadres singuliers » s'inscrit dans le dispositif Culture santé handicap et dépendance de la DRAC-ARS, avec le soutien de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

CONTACT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024

LES LOTOIS LISENT : LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DU LOT

Le Département du Lot organise, pour la première fois sur la médiathèque numérique du Lot, le prix littéraire #LesLotoisLisent.

A vous de voter pour votre roman préféré parmi la sélection.

ire et élire avec la médiathèque numérique du Lot : jusqu'au 21 avril 2024, les Lotoises et les Lotois peuvent participer au premier prix littéraire #LesLotoisLisent. Cinq romans ont été sélectionnés par la Bibliothèque départementale. Ils sont tous disponibles sur la médiathèque numérique du Lot en format ebook.

A vous de voter ensuite pour votre ouvrage préféré. En lice, cinq romans courts et récents. Ils sont drôles ou tendres ou inquiétants, bref tous différents mais surtout surprenants. Rendez-vous sur mediatheque-numerique.lot.fr pour participer à ce jury. Un participant sera tiré au sort et remportera trois romans coups de cœur.



DU MÊME BOISde Marion Fayolle (Gallimard)

Dans une ferme, l'histoire se reproduit de génération en génération : on s'occupe des bêtes, on vit avec, celles qui sont dans l'étable et celles qui ruminent dans les têtes.





APRÈS NOUS LES OISEAUX de RakeHaslund (Robert Laffont)

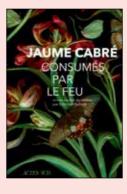
Le monde est en ruine. Il ne reste qu'une survivante. Elle marche, sans s'arrêter, jusqu'à apercevoir la mer. Bientôt elle sent son identité lui échapper.



LA SOURCE DES FANTÔMES de Yamina Benahmed

(Gallimard)

Après la guerre d'Algérie, les parents de la narratrice s'installent en Vendée. Chez les Benali, il reste des traces d'avant l'exil: les portraits de proches inconnus, un uniforme de l'armée française, la langue arabe qui revient parfois.



CONSUMÉS PAR LE FEU de Jaume Cabré (Actes Sud)

Deux rencontres bouleversent durablement la vie d'Ismaël: Leo, son amour de jeunesse, retrouvée par hasard, et le concierge du collège où il a enseigné, qui l'embarque dans un road trip déjanté.



LES MONOLOGUES D'UN HIPPOCAMPE de Stine Pilgaard

(Le bruit du monde)

Une jeune femme, qui n'arrive jamais à se remettre de ses chagrins d'amour, trouve refuge chez son père, cherche de l'aide auprès de son médecin... Sa meilleure amie la comprend le mieux, même si sa thérapie consiste surtout à l'emmener boire des bières...

©ONTAGT LOTOIS N°131 - FÉVRIER 2024

HEUREUSE D'ÊTRE LOTOISE

MARIE THOISY

DES HISTOIRES RACONTÉES D'UN TRAIT

Elle a toujours du papier, des crayons et une palette d'aquarelle dans son sac. Elle c'est Marie Thoisy, une énergique illustratrice de la vie telle qu'elle est.

un peu: quand j'aime c'est beaucoup! beaucoup: la douceur de l'air du Lot pas du tout : les mensonges et la malveillance

rrivée dans le Lot il y a maintenant 20 ans, Marie Thoisy vit aujourd'hui une vie bien différente de celle qu'elle a connue en région parisienne. Après avoir travaillé pour les plus grandes maisons d'éditions jeunesse comme Hachette, Flammarion, Gallimard, Nathan, Fleurus, Réunion des musées nationaux ou encore Bordas. l'illustratrice et carnettiste a changé de vie en rejoignant le Lot qui l'a très vite inspirée : « i'ai commencé, vraiment à vivre, ici, dans le Lot ». Un territoire qu'elle a d'ailleurs plusieurs fois mis en lumière au travers de plusieurs publications comme un conte pour enfant « Angèle et la pescajoune », un carnet de voyage « Déjeuner sur l'herbe du Lot » (deux ouvrages réalisés en collaboration avec Brigitte Vidieu) et un autre carnet « Hot.Lot France ».

A l'inverse de sa précédente vie, Marie est toujours entourée, elle travaille avec et pour les gens.

Elle anime des ateliers d'art plastique pour enfants, adolescents et adultes, elle réalise des expositions, dessine l'instant lors d'évènements, organise des stages de carnets de voyage, réalise des illustrations documentaires pour des collectivités. Très investie dans la vie locale, elle participe aussi à de nombreux projets culturels, parfois même elle les conçoit! Sans compter qu'elle dessine et peint au quotidien des affiches, des carnets de voyages, des tableaux... (et, ce, des deux mains!). Une vie dans laquelle Marie n'a pas le temps de s'ennuyer et dans laquelle elle s'amuse à créer et à partager.



AGENDA

DU 1^{ER} MARS AU 27 AVRIL 2024

MARS

CONCERT KEZIAH JONES Cahors - les Docks Rens. 05 65 24 13 60

1ER ET 15

TAKE CARE (THÉÂTRE) Le 1er: Saint-Céré théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08 Le 15: Figeac espace François-Mitterrand Rens. 05 65 34 24 78

ABÎME (THÉATRE)

Gindou - l'Arsénic Rens. 05 65 41 62 40

AU NON DU PÈRE - BOL D'AIR (THÉÂTRE)

Le 3 : Le Montat - salle des fêtes Rens. 05 65 20 88 60 Le 6 : Capdenac-Gare salle Atmosphère Rens. 05 65 34 24 78

JULIETTE (CHANSON) Cahors - théâtre Rens. 05 65 20 88 60 UN OCÉAN D'AMOUR (THÉÂTRE) Saint-Céré - théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08

AL'TARBA X SENBEÏ + TORTUES PRODUCTIVES (MUSIQUE) Cahors - les Docks Rens. 05 65 24 13 60

RÉCITAL JONATHAN FOURNEL Cahors - auditorium Rens. 05 65 24 09 10

CONTES MYSTIQUES Saint-Céré - théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08

TRAIL DU DRAC

Salviac

Rens. www.tracesdedrac.com JEAN ZAY, L'HOMME COMPLET (THÉÂTRE) Limogne-en-Quercy - la halle

Rens. 05 65 53 20 65 SOIRÉE IRLANDAISE (MUSIQUE) Le Vigan - espace Jean-Carmet

Rens. 06 44 22 02 10

LES INÉDITS À LA PRADE (THÉÂTRE) Pradines - la Prade Rens. 05 65 53 26 03

LA PART ÉGALE (THÉÂTRE)

STARTING-BLOCK (THÉÂTRE)

ARIEL BART TRIO (MUSIQUE)

Saint-Céré - théâtre de l'Usine

Saint-Céré - halle des sports

Pradines - la Prade

Rens. 05 65 53 26 03

Rens. 05 65 38 28 08

Rens. 05 65 38 28 08

DERRIÈRE CHEZ VOUS

Rens. 05 65 41 62 40

SPECTACLE PITT'OCHA

Montcuq-en-Quercy-Blanc

X. Y ET MOI ? (THÉÂTRE)

Rens. 06 16 16 34 88

Rens. 05 65 34 24 78

Rens. 05 65 20 88 60

Cahors - théâtre

20

AVEC LES OGRES DE BARBACK

Figeac - auditorium Oum Kalsoum

L'ENDORMI (THÉÂTRE, RAP)

(THÉÂTRE)

15, 16 ET 17

Gindou - l'Arsénic

DU 21 AU 24 CARNAVAL À LA PRADE

Pradines - la Prade Rens. 05 65 53 26 03

22 **BAPTISTE TROTIGNON** (MUSIQUE)

Cahors - auditorium Rens. 05 65 24 09 10

LE CARNAVAL DE TOUMAÏ Saint-Céré - théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08

SAN SALVADOR + LA SOUBIRANE (MUSIQUE) Cahors - les Docks Rens. 05 65 24 13 60

24 MICHÈLE TORR Le Vigan - espace Jean-Carmet Rens. 06 44 22 02 10

LORSOUE L'ENFANT PARAÎT (THÉÂTRE)

Cahors - théâtre Rens. 05 65 20 88 60

DU 29 AU 30 SALON DU GOÛT Martel Rens. 06 85 12 86 71

30 MARS ET 5 AVRIL L'OCCUPATION (THÉÂTRE) Le 30/03: Figeac espace François-Mitterrand Rens. 05 65 34 24 78 Le 05/04 : Saint-Céré théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08

AVRIL

GUTEN TAG, MADAME MERKEL (THÉÂTRE) Cahors - théâtre Rens. 05 65 20 88 60

TROP PRÈS DU MUR (THÉÂTRE) Gindou - l'Arsénic Rens. 05 65 41 62 40

LA MUSIQUE DES HOMMES (CONFÉRENCE MUSICALE) Le Vigan - espace Jean-Carmet

Rens. 06 44 22 02 10 NICOLE FERRONI

Pradines - la Prade Rens. 05 65 53 26 03

ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE Figeac - espace François-Mitterrand Rens. 05 65 34 24 78 LA YEGROS + TONGUES (MUSIQUE) Cahors - les Docks Rens. 05 65 24 13 60

NOCE DE ROUILLE, DEBUT DE L'EMBROUILLE! (THÉÂTRE) Pradines - la Prade Rens. 05 65 53 26 03

LE JOURNAL D'EDOUARD BAER À CAHORS (THÉÂTRE) Cahors - théâtre

ELISAPIE (MUSIQUE) Figeac - l'Astrolabe Rens. 05 65 34 24 78

Rens. 05 65 20 88 60

13 AVRIL LA REINE DES GLACES 2 Pradines - la Prade Rens. 05 65 53 26 03

19 ET 20 **ORAISON (CIRQUE)** Saint-Céré chapiteau av. G. Monnerville Rens. 05 65 38 28 08

CHAMPAGNE! HOMMAGE À J. HIGELIN Le Vigan - espace Jean-Carmet Rens. 06 44 22 02 10

DANIEL DANS LA NUIT (THÉÂTRE) Cahors - auditorium Rens. 05 65 24 09 10

DES FEMMES RESPECTABLES (DANSE) Pradines - la Prade

Rens. 05 65 53 26 03

LE TOUT PETIT VOYAGE (JEUNE PUBLIC) Figeac - espace François-Mitterrand Rens. 05 65 34 24 78

COURIR (THÉÂTRE) Cahors - théâtre Rens. 05 65 20 88 60

NOS ANNÉES - BOL D'AIR (THÉÂTRE) Espère - salle des fêtes Rens. 05 65 20 88 60

LE 46^E RUGISSANT - LA P'TITE **FUMÉE / TECHNOBRASS** Figeac - espace François-Mitterrand Rens. 05 65 34 24 78

TRAVOL'TIME (COMÉDIE MUSICALE) Saint-Céré - théâtre de l'Usine Rens. 05 65 38 28 08 **ASTÉRÉOTYPIE** + MANDARINE (MUSIQUE) Cahors - les Docks

Rens. 05 65 24 13 60 27 LÉO FERRÉ: **POÈTES, VOS PAPIERS!** Limogne-en-Quercy - la halle

Rens. 05 65 53 20 65

